

Françoise SURDEL-SCHEHR

CNRS, INaLF, Nancy

DÉFENSE ET ILLUSTRATION D'UN THÈME LITTÉRAIRE : LA PITIÉ

De toutes les soeurs de l'amour,
l'une des plus belles est la pitié.
(A. de Musset. *La Confession
d'un enfant du siècle*).

Introduction

Les études de thèmes fleurissent en littérature, mais ce n'est pas le cas pour celui de la *pitié*. C'est pourquoi, notre propos est d'étudier un thème presque ignoré des spécialistes¹. Bouty² n'a rien prévu pour « thématiser » des notions comme celles de *pitié*, *compassion*, *commisération*, *chanté*, *miséricorde*, il se contente de traduire ces termes par *bonté*. C'est, par exemple, de cette façon qu'il indexe *Les Misérables*.

La BDHL³ cite un assez grand nombre de mots clés pour indexer *Les Misérables*, mais elle se contente du terme *bonté* pour rendre l'idée de *pitié*. M Bernard, cependant, dans sa thèse récente⁴, corrige cette omission. Nous pensons, avec lui, que la *pitié* constitue un thème littéraire et nous avons l'intention d'en montrer de nombreux exemples.

On peut être particulièrement surpris de constater une telle lacune car comment ne pas reconnaître dans le titre même de l'œuvre de Hugo le sens fondamental de *misérable*. Nous trouvons par ailleurs de nombreux exemples d'emplois substantifs du mot, au XIX^e siècle, dans le sens de : « *personne misérable, malheureuse, infortunée, digne de pitié*⁵ ». Autre exemple de l'époque : « *La population des misérables croît avec leur misère*⁶. » Hugo emploie *misérable* 96 fois au singulier et au pluriel, dont 59 fois comme substantif, et plusieurs fois dans le sens indiqué plus haut. Exemples : « *il faut*

bien quelque chose à ceux qui sont en bas, aux va-nu-pieds, aux gagne-petit, aux misérables » et « d'ailleurs il y a un point où les infortunés et les infâmes se mêlent et se confondent dans un seul mot, mot fatal, les misérables », t. 1, p. 884.

Le mot *pitié* est bien représenté dans FRANTEXT : 3 440 occurrences dans 608 romans, de 1830 à 1970⁷.

Si on se reporte à l'annexe V⁸, on remarque que le mot est le plus souvent cité chez Montherlant, *Les Jeunes Filles* en fréquence absolue et chez Sand, *Lélia*, en fréquence relative. Viennent ensuite, en fréquence absolue, Proust, *A la recherche du temps perdu* ; Hugo, *Les Misérables* ; Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* ; Sand, *Lélia* ; Maupassant, *Contes*, etc. Et si l'on considère les fréquences relatives, on aura, après Sand, Montherlant, *Les Jeunes Filles* ; Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, *L'Imposture* et *Le Journal d'un curé de campagne*. Bernanos est donc l'auteur de notre corpus qui emploie le plus souvent *pitié*.

Enfin, notons que la liste des titres d'oeuvres, comportant notre terme⁹, témoigne de la vitalité du thème.

Les outils utilisés

Nous avons interrogé la base textuelle FRANTEXT, dans laquelle nous avons puisé nos attestations, et la base de synonymes de l'INaLF. Nous avons également consulté les dictionnaires de synonymes, et nous nous sommes servi d'un outil *ad hoc* que nous nommerons « document Maucourt¹⁰ ». Bien qu'il constitue un outil indispensable, il n'évite pas toujours le recours à un contexte élargi et même à l'ouvrage. En effet, une bonne connaissance des textes est indispensable pour tout travail de thématique et, souvent, des exemples de quelques phrases ne permettent pas d'effectuer une analyse suffisamment fine et fiable.

Les corrélats : nombreux, ils ont été extraits de FRANTEXT. Nous en donnons une liste non exhaustive en annexe. Nous sommes obligée de limiter notre étude, mais nous aurions pu nous intéresser aussi à la *miséricorde* et à la *charité*, thèmes très proches du nôtre.

L'étude rapide de la *pitié* dans *Les Misérables* et dans *Les Jeunes Filles* montre que, si on s'en tient au seul relevé des corrélats, on conclut qu'ils ont en partage le même thème, mais, en lisant les ouvrages, s'impose la certitude que dans les deux œuvres deux réalités sont opposées. Dans le roman hugolien, la *pitié* est présentée comme une vertu bienfaisante qui humanise Jean Valjean, en revanche, chez Montherlant, ce n'est qu'un ersatz de l'amour, un sentiment qui dégrade les deux partenaires.

Dans les deux œuvres, le relevé des corrélats apporte une riche moisson. *Les Misérables* : — (s')apitoyer 3 occurrences — s'attendrir 2 — attendrissement 11 — aumône 16 — bonté 45 — commisération 2 — compassion 9 — compatir 6 — consolation 7 — consoler 8 — faire grâce 6 — fendre le cœur 1 — larmes 32 — mansuétude 7 — miséricorde 4 — pitié 59 — pitoyable 1 — (se) plaindre 43 — serrer le cœur 4 — sympathie 7 — sympathique 4.

L'œuvre de Montherlant, *Les Jeunes Filles*¹¹, recèle une même abondance de termes, et pourtant la suite romanesque ne compte que 2 899 226 occurrences contre 660 904 pour *Les Misérables*, on y relève : — (s')apitoyer 1 occurrence — (se) plaindre 38 — apitoiement 1 — s'attendrir 7 — attendrissement 1 — aumône 1 — bonté 15 — commisération 1 — compassion 4 — compatir 1 — consolation 11 — consoler 19 — larmes 41 — mansuétude 2 — miséricorde 1 — pitié 103 — pitoyable 5 — sympathie 36 — sympathique 10.

Cet exemple nous montre, d'évidence, qu'il faut, pour étudier un thème, dépasser la simple collation des corrélats et s'enfoncer plus profondément au cœur des œuvres. C'est pourquoi, afin de préciser davantage notre sujet, nous avons exploré plusieurs romans dans lesquels nous avons effectué des relevés de contextes autour de *pitié*, *compassion*, *commisération*, *(se) plaindre* et *(s') apitoyer*. Nous appuyant sur cette documentation, nous souhaitons donner, au cours de notre exposé, à la fois, une définition du sentiment très complexe de pitié, et approcher la psychologie du *pitoyable* et de *l'apitoyé*. Un aperçu de cette complexité nous est fourni par Proust :

[...] et les yeux de Françoise se remplissaient de larmes, mais à travers lesquelles perceait la curiosité cruelle de la paysanne. Sans doute Françoise plaignait la douleur de Mme de Marsantes de tout son cœur, mais elle regrettait de ne pas connaître la forme que cette douleur avait prise et de ne pouvoir s'en donner le spectacle et l'affliction. Et comme elle aurait bien aimé pleurer et que je la visse pleurer, elle dit pour s'entraîner : « ça m'a fait quelque chose ! » (*A la recherche du temps perdu, Le Temps retrouvé*, p. 849).

Les définitions du dictionnaire

Nous nous en tiendrons à celle du *TLF* pour *pitié*, *commisération*, *compassion*.

—pitié : « *Sentiment d'affliction que l'on éprouve pour les maux et les souffrances d'autrui, et qui porte à les (voir) soulager ; disposition à éprouver ce sentiment.* »

—compassion : « *Sentiment qui incline à partager les maux et les souffrances d'autrui.* »

—commisération : « *Sentiment qui fait prendre part ou intérêt à la misère, aux malheurs d'autrui.* »

Nous déciderons de considérer les trois termes comme des synonymes parfaits que nous emploierons indistinctement dans notre exposé. Nous prenons cette liberté, car nous avons constaté que ces mots étaient souvent employés l'un pour l'autre, par les écrivains, sans qu'aucun compte ne soit tenu des nuances qui les distinguent.

Les définitions d'auteurs

Certains auteurs de notre corpus ont eux-mêmes défini la *pitié* :

ce que nous appelons pitié n'est, le plus ordinairement, que notre mépris de ceux que nous aimons. Nous savons trop bien ce que signifie notre pitié du prochain pour ne pas redouter d'être pris en compassion à notre tour. (Milosz, *L'Amoureuse Initiation*, p. 92),

ce sentiment hybride, à mi-chemin entre l'amour et l'indifférence, qu'est la pitié (Montherlant, *Le Démon du bien*, p. 1344),

La pitié, c'est à dire l'entraide (Bourget, *Nos actes nous suivent*, p. 136).

Afin de mieux préciser l'objet de notre étude, nous effectuerons un rapide rappel historique de la notion de *pitié*.

1. La pitié, une vertu chrétienne

La *Bible* est riche en attestations du mot *compassion* (46), employé surtout au pluriel. Les actes de pitié de Jésus sont multiples dans le *Nouveau Testament* : Voyant la foule, il fut ému de compassion pour elle. (Mathieu, 9)

S'appuyant sur l'exemple du Fils de Dieu, la morale chrétienne traditionnelle prescrit aux fidèles sept actes de commisération, sept œuvres de miséricorde :

— nourrir ceux qui ont faim, — donner à boire à ceux qui ont soif,
— vêtir ceux
qui sont nus, — visiter les prisonniers, — loger les pèlerins, —
soigner les
malades,— ensevelir les morts.

Dans *Théo*, la *Nouvelle encyclopédie catholique*¹², un chapitre est consacré aux problèmes moraux, et un paragraphe traite de la *compassion* et donne une définition qui convient à notre époque : « *C'est la disposition de l'âme qui se met à l'écoute des maux et des souffrances d'autrui et y fait participer par le cœur.* »

2. Ce qu'en disent les penseurs et les philosophes

Ils se sont penchés sur l'étude générale de la morale ou éthique et, à travers elle, ils ont traité de la *pitié*.

Notre propos n'est pas de résumer tous leurs travaux mais d'examiner rapidement la théorie de trois d'entre eux : J.-J. Rousseau, A. Schopenhauer et Alain.

— ROUSSEAU

Dans maints de ses ouvrages, Rousseau aborde notre thème¹³. Nous empruntons ici quelques éléments d'analyse à M. Tlili¹⁴.

Dans le *Discours*, la pitié apparaît comme une vertu naturelle : la nature a donné à l'homme la pitié à l'appui de la raison et de la pitié découlent toutes les vertus sociales. Générosité, clémence et humanité, c'est la pitié appliquée aux faibles, aux coupables, à l'espèce humaine en général. La pitié est un sentiment qui modère l'amour de soi. Il nous porte au secours sans réflexion. La pitié retient de mal faire.

Dans les *Lettres à d'Alembert*, la pitié est stérile qui n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Elle peut être une émotion passagère et vaine.

Dans *La Nouvelle Héloïse*, la pitié est barbare qui se contente de détourner les yeux des maux qu'elle pourrait soulager.

Dans le *Discours*, la pitié, selon Rousseau, appartiendrait presque au domaine de l'instinct : « vertu d'autant plus universelle et d'autant plus utile à l'homme qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion et si naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles... », p. 154.

— SCHOPENHAUER¹⁵

Schopenhauer se réclame de Rousseau : « ma théorie a pour elle l'autorité du plus grand des moralistes modernes [...] J.-J. Rousseau. » D'après Schopenhauer, deux morales s'opposent : une reposant sur la seule religion, l'autre, une morale naturelle, fondée dans la nature des choses.

Schopenhauer part du postulat qu'il y a des hommes qui agissent d'une façon désintéressée. « Ainsi il suffit d'un motif intéressé qu'on découvre derrière un acte, s'il a agi seul, pour enlever à l'acte toute sa valeur morale, et s'il n'a été que secondaire, pour le ravalier. Donc l'absence de tout motif égoïste, voilà le critérium de l'acte qui a une valeur morale ».

Pour Schopenhauer, la pitié et la charité sont des *vertus cardinales* dont découlent toutes les autres. L'une et l'autre ont leur racine dans la compassion naturelle, « c'est un produit primitif de la nature, elle fait partie de la constitution même de l'homme... si elle manque à quelqu'un, celui-là on le nomme un inhumain » ; du reste *humanité*, bien souvent, est synonyme de *pitié*.

— ALAIN¹⁶

Alain a une opinion sur la pitié, diamétralement opposée à celle de Rousseau. Il écrit : « Il y a une bonté qui assombrit la vie, une bonté qui est tristesse, que l'on appelle communément pitié, et qui est un des fléaux humains. », p. 60. « Nul n'aime inspirer la pitié », p. 60.

« Nous sommes empoisonnés de religion. Nous sommes habitués à voir les curés qui sont à guetter la faiblesse et la souffrance humaines, afin d'achever les mourants d'un coup de sermon qui fera réfléchir les autres », p. 61.

Nous retrouverons des personnages de romans qui ont adopté cette vision négative de la pitié, mais peut-on, sous cet angle, encore parler de vertu ? Sans être toujours aussi extrêmes, le plus souvent, les écrivains de notre corpus ont dépeint toutes les nuances de pitié en présentant des acteurs dans des scénarios, des attitudes et des rôles très différents.

La pitié, l'apitoyé et le pitoyable

Au début de cette étude, un certain nombre de questions se posent : — qui ressent la pitié ?, — pour qui ?, — pourquoi ?, — pousse-t-elle à l'action ?, si oui, sous quelle(s) forme(s) ?, — est-elle sollicitée ?, si oui, en quels termes ?,

—est-ce un sentiment agréable pour celui qui donne sa pitié et pour celui qui la reçoit ?, — quelles sont les manifestations comportementales des deux parties ?,
 —est-elle perçue comme un devoir par celui qui la ressent ?,
 — est-ce un sentiment naturel, spontané comme le pense Rousseau ?

Dans le scénario de la pitié, il y a souvent deux protagonistes : d'une part celui qui donne et, d'autre part, celui qui reçoit et qui peut aussi se trouver en situation de demandeur et même de suppliant. Nous les nommerons l'*apitoyé* et le *pitoyable* ou, selon la terminologie de Schopenhauer, l'agent et le patient. Notons que l'agent et le patient peuvent être un groupe, une collectivité, voire toute une ville. Quels rapports entretiennent-ils ?

De même que l'on constate la dualité des actants, de même la pitié a un double aspect : celle qui est agissante et celle qui n'est que de surface ; la pitié fortement ressentie et la pitié tiède qui n'est que faux-semblant.

Quantité/qualité

Si les auteurs, par des phrases comme celle de Gide : *mais je l'aimais, si Von veut entendre par là de la tendresse, une sorte de pitié (VImmoraliste, p. 373)*, entretiennent un certain flou dans l'analyse des sentiments de leurs personnages, ils quantifient et qualifient abondamment la pitié ressentie ou reçue. L'étude de la liste des syntagmes¹⁷ fait apparaître une assez grande variété dans la détermination de ce sentiment, ce qui sera confirmé par les observations, faites par ailleurs, sur le fonctionnement de pitié.

Qualité de la pitié

On peut classer les adjectifs relevés en deux grands groupes : positifs et négatifs.

POSITIFS : *admirable, affectueuse, aimable, amicale, amoureuse, attendrie, bienfaisante, bienveillante, caressante, céleste, chaleureuse, charitable, complaisante, consolante, consolatrice, courtoise, délicate, divine, douce, énergique, fraternelle, généreuse, grave, humaine, heureuse, indulgente, infatigable, intime, maternelle, navrée, noble, paternelle, poignante, protectrice, pure, religieuse, sans réserves, sereine, sincère, supérieure, sympathique, tendre, violente, vraie.*

NÉGATIFS : *amère, agacée, amusée, atroce, anxieuse, bourrue, condescendante, déchirante, dédaigneuse, dévastatrice, douloureuse, effarée, égoïste, étrange, évanouie, exténuante, facile, glacée, grossière, hautaine, inquiète, insultante, ironique, irritable, méprisante, narquoise, rageuse, railleuse, sombre, vengeresse.*

Quelques adjectifs n'entrent dans aucune de ces catégories, soit parce qu'ils ont une coloration neutre, comme *banale, simple, tranquille*, soit parce qu'on ne pourrait décider de leur place qu'en contexte, c'est le cas de : *dévote, furtive, impérieuse, langoureuse, naïve, subite*.

On relève aussi une quinzaine d'emplois de *plaindre sincèrement* qui semble être une façon de parler stéréotypée, chez Huysmans, Balzac, Bernanos, Fromentin, etc.

À travers le premier groupe, la pitié nous apparaît comme un sentiment à la fois agréable et sérieux qui anime des êtres de bonne volonté souhaitant soulager le mal d'autrui.

En revanche, le deuxième groupe donne une impression de discordance, ce sont des termes qui jurent d'être associés à nos mots-clés. Nous verrons qu'ils dépeignent pourtant une réalité de la vie affective des personnages de romans.

Quantité de pitié

Le nombre d'adjectifs donnant une idée de grandeur ou d'intensité sont assez peu nombreux : *infime, grande, mesurée, profonde, immense, vive*, et *violente* qui indiquent à la fois l'intensité et la qualité du sentiment. Mais cette connaissance nous est fournie par d'autres termes : *une nuance de pitié, une pointe de pitié, pendant un clin œil j'ai eu pitié, une profondeur inexprimable de pitié, une double vague de pitié et d'amour, pitié sans fond, de tout mon cœur, beaucoup, du plus profond de son âme, vivement*, etc.

La « formidable pitié divine »

Dans les œuvres de notre corpus, la pitié divine est assez peu décrite. Vigny évoque le *sentiment divin de la compassion*. (*Servitude et grandeur militaires*, p. 121).

À un haut degré de spiritualité, l'apitoyé semble être inspiré par Dieu et il manifeste les mêmes sentiments vis à vis des autres hommes que Dieu envers ses créatures. Le chrétien implore la pitié d'abord pour lui-même : prenez-moi en pitié mon Dieu (Soulié, *Les Mémoires du diable*, p. 234)

mais aussi pour ses semblables :

que le ciel ait pitié de nous (Du Camp, *Mémoires d'un suicidé*, p. 134)

avec lesquels il entre en communion :

leurs âmes, agissant à l'envi les unes sur les autres, se communiquèrent ainsi leurs sentiments et se confondirent dans une commisération religieuse (Balzac, *Un épisode sous la terreur*, p. 440)

ou pour une créature particulière :

mon Dieu, vous le prendrez en pitié (Soulié, *Les Mémoires du diable*, p. 169).

Chateaubriand exhorte les chrétiens à manifester des sentiments de compassion :

tâchons en nous montrant vrais chrétiens de les appeler à la lumière de l'évangile. Plus ils sont misérables et dépourvus des biens de la vie, plus nous devons plaindre leurs foiblesses. (*Les Natchez*, p. 158).

Zola apporte un regard différent sur le rôle des religions : il

agonisait devant ce mensonge charitable des religions, dont la pitié cache aux faibles la vérité terrible. (*La Joie de vivre*, p. 990).

Quant à Daniel-Rops, il nie toute valeur à la pitié :

La pitié est un sentiment de faible. Si l'être que vous devez sacrifier n'est pas capable de se défendre seul, pourqu'oi, vous, le défendriez-vous. (*Mort où est ta victoire* !, p. 161).

A. l'apitoyé :

Ce peut être un homme ou une femme, bien que « *les femmes [soient] plus près que les hommes de la nature angélique, en ce qu'elles savent mêler une tendresse infinie à la plus entière compassion.* » (Balzac, *Histoire de C. Birotteau*, p. 326)

On rencontre de véritables professionnels de la pitié :

Elle ne pouvait entendre parler d'une catastrophe, d'une maladie ou d'une affliction sans qu'aussitôt elle s'élançât afin de répandre... le dictame de ses conseils et l'exécutoire de sa compassion. (Bloy, *Histoires désobligeantes*, p. 230),

[elle] traitait Paul comme... une pauvre loque qu'il fallait plaindre. Elle deviendrait infirmière des hôpitaux. (Cocteau, *Les Enfants terribles*, p. 63).

Montherlant souligne l'aspect typiquement féminin de la gestuelle :

elle se pencha sur lui... avec compassion, dans un geste très "femme". (*Pitié pour les femmes*, p. 1163).

L'agent n'est quelquefois pas précisé, c'est l'opinion publique : On le plaignait (Zola, *Le Ventre de Paris*, p. 851).

L'esclavage de la pitié — son rejet

L'agent se sent souvent étouffé par le sentiment importun de la pitié qui l'emplit et le domine :

Lui restait l'esclave de la compassion pour sa mère, de l'obéissance. (Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, p. 524),

il se retient :

il évitait de s'abandonner à la compassion (Tharaud, *L'Illustre Écrivain*, p. 98),

il ressent du dégoût :

la lâcheté de la compassion, la pitié et le dégoût de la pitié (Milosz, *L'Amoureuse Initiation*, p. 232).

La pitié peut investir l'agent malgré lui :

on ne pouvait se défendre d'un sentiment de compassion (Toepffer, *Nouvelles genevoises*, pp. 428-429),

il fut rempli de pitié, et sa pitié ne lui faisait pas de bien (Montherlant, *Le Songe*, p. 52), elle fut envahie par la pitié la plus vraie (Gobineau, *Les Pléiades*, p. 208).

Les délices de la pitié et ses bienfaits

A contrario, certains personnages disent leur bonheur de ressentir de la compassion pour autrui. Certains, même, regrettent de ne pouvoir éprouver ce sentiment :

Françoise en veut aussi à Melle Courtaud non certes d'avoir eu des malheurs... mais de ne pas parvenir à vous inspirer de la compassion, de la sympathie, alors que ses malheurs l'en rendraient digne. (Romain, *La Douceur de la vie*, p. 54).

D'autres ressentent la pitié comme un sentiment pacificateur, au regard des tumultes de l'amour :

elle sentit son âme s'amollir, la tendre pitié adoucit la rudesse de cette âme (Sand, *Lélia*, p. 314).

Enfin pour d'autres encore, ressentir de la pitié constitue une véritable jouissance :

Ses pièces n'avaient pas souffert, il plaignait le désastre des autres, avec des ricanements de joie intime. (Zola, *La Terre*, p. 201),

Toutes deux, elles avaient la dignité pincée, aigre-douce des personnes que chacun est enchanté de plaindre. (Balzac, *Les Illusions perdues*, p. 92),

[les] plaisirs de la compassion la plus naturelle. (Toepffer, *Nouvelles genevoises*, p. 54),

Il voulait qu'elle fût malheureuse, tant il goûtait en ce moment de volupté à la plaindre (Martin Du Gard, *Les Thibault*, p. 811).

Proust dépeint le plaisir de plaindre comme un sentiment très subtil qui se nourrit de revanche :

Pour en revenir à l'antipathie qui animait les Courvoisier contre la duchesse de Guermantes, les premiers auraient pu avoir la consolation de la plaindre tant qu'elle fut jeune fille, car elle était alors peu fortunée. (*À la recherche du temps perdu, Du côté de Guermantes*, p. 446).

Les sentiments mêlés

La pitié n'est pas un sentiment simple, il peut s'y mêler beaucoup d'autres émotions.

Si l'on s'en tient seulement à l'examen de la liste des syntagmes formés de *pitié* et d'un autre substantif, on prend conscience de la complexité du sentiment étudié.

La pitié est gratifiante : elle est teintée *d'admiration*, *d'allégresse*, *d'amitié* ou *d'amour*. Elle peut apporter le *bonheur* comme le *chagrin*, être un acte de *chrétien*, être inspiré par la *clémence* aussi bien que par la *colère*, le *courage* ou la *crainte*. Teintée de *découragement*, elle confine quelquefois au *dédain*, au *mépris*, voire au *dégoût* et au *désespoir*. La *haine* l'inspire également bien que l'apitoyé en ressent *honte* et *horreur*. Elle engendre un désir de protéger, d'être tendre.

Nous pourrions continuer de lier ainsi tous les termes qui se trouvent dans l'environnement textuel de notre mot pivot. Le retour à des contextes plus larges nous conduit à tenir un discours de même nature. L'apitoyé est un être partagé qui éprouve souvent plusieurs sentiments à la fois. La pitié est rarement un sentiment empreint de pureté absolue. Les éléments les plus hétéroclites peuvent coexister :

[Ils] considèrent un auteur avec un sentiment où il entre de la terreur, de la compassion et de la curiosité (Balzac, *Histoire de César Birotteau*, p. 179)

ou bien, deux sentiments opposés sont ressentis en même temps par le patient :

il se sentait frappé d'une sorte d'horreur mêlée d'une compassion (Musset, *Mimi Pinson*, p. 235)

des impressions diverses, mais de même nature peuvent s'unir :

et l'inquiétude, la compassion, des mouvements de tendresse irrésistible s'emparant de son cœur (Sand, *La Mare au diable*, p. 86),

les fracas puissants de la volupté, de la compassion qui déchire, de la tendresse infinie tordues en un seul carreau (Bloy, *La Femme pauvre*, p. 197).

La confusion des sentiments peut être telle que l'agent ne sait plus très bien ce qui se passe en lui :

Ce n'était pas la crainte, et non plus la pitié, c'était cela ensemble et quelque chose de plus qui ressemblait à une satiété naturelle, à l'écœurement de l'âme elle-même. (Bernanos, *L'Imposture*, p. 529).

Il arrive même que des sentiments s'annulent :

les deux impulsions pitié et hostilité se neutralisant l'indifférence se réinstallant alors (Simon, *La Route des Flandres*, p. 303).

Un cas particulier : amour et pitié

Si amour et haine sont souvent considérés comme des sentiments allant de pair, bien qu'opposés, nous pouvons en dire autant de pitié et d'amour qui entretiennent des rapports de bon voisinage :

il les aimait avec une sorte de pitié tendre (Roy, *Bonheur d'occasion*, p. 249), un

regard qui a pitié et qui vous aime (Rolland, *Jean-Christophe*, p. 1234), je vous

aime avec une nuance de pitié (Barrès, *Un homme libre*, p. 121),

c'est de tant de pitié qu'est sorti tant d'amour (Borcl, *Champavert, les contes immoraux*, p.16),

ces rapports peuvent être ambigus :

ton triste amour plein de pitié (Musset, *Confession d'un enfant du siècle*, p. 243).

La compassion peut s'inscrire dans une stratégie amoureuse, être les prémices d'un sentiment plus tendre, ou, au contraire, mener au mépris ou à la haine ou, encore, n'être qu'un substitut de l'amour, un état qu'on ne dépassera jamais :

Hermine ne m'aime pas encore..., mais elle me plaint (Ponson du Terrail, *Roccanbole*, p. 665),

Les hommes, de leur côté, affectaient de me plaindre pour offrir de me consoler. (Maurois, *Climats*, p. 215).

La charité active ou la vraie commisération se moque de la commisération

Il faut bien reconnaître que la pitié, en s'exprimant par une larme, un sourire, un geste, se borne ainsi à quelques manifestations extérieures, mais n'engage pas l'apitoyé dans la voie de la charité, de l'aumône, de la réparation d'une injustice. Même si son sentiment est sincère, il ne paye pas souvent de sa personne. Les exemples du contraire ne sont pas très nombreux dans notre corpus.

La pitié agissante¹⁸ :

Le patron avait congédié l'amant et l'amante, mais lui, le surlendemain, était venu pleurer sur ses cheveux blancs et par commisération on l'avait repris. (Huysmans, *Les Sœurs Valard*, p. 85),

elle embrassa la barbe hideuse du comédien et lui jetant tout ce qu'elle avait en poche (Huysmans, *Marthe, histoire d'une fille*, p. 131),

cédé par pitié un morceau de son grabat (Beauvoir, *Les Mandarins*, p. 530),

un homme se prit de pitié pour elle et entreprit sa guérison morale et physique. Dumas, *La Dame aux camélias*, p. 6).

L'apitoyé peut être, à la fois, sensible au malheur universel et conscient que son action réelle ne peut qu'être limitée aux personnes proches :

Je sais qu'il y a dans ce monde beaucoup plus de malheureux que je n'en puis soulager. Ceux que je ne connais pas, je les plains ; mais, si j'en vois un, il faut que je l'aide. (Musset, *Mimi Pinson*, p. 241).

Proust dénonce le faux semblant de la commisération :

Quand, plus tard, j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de ma vie, dans des couvents par exemple, des incarnations vraiment saintes de la charité active, elles avaient un air allègre, positif... de chirurgien pressé, ce visage où ne se lit aucune commisération,... et qui est le visage sans douceur, le visage antipathique et sublime de la vraie bonté. (*À la recherche du temps perdu*, *Combray*, p. 82).

L'apitoyé dit, à celui qui souffre, combien il compatit :

comme je te plains (Balzac, *La Cousine Bette*, p. 256).

Le personnage peut préférer souffrir lui-même plutôt que d'assister à la peine de l'autre, avoir pitié c'est se mettre à la place de celui qui est malheureux :

cette plainte muette éveilla dans mon cœur un sentiment chevaleresque. J'étais résigné à souffrir mais voir le supplice de Mary-Ann était chose au-dessus de mes forces. (About, *Le Roi des montagnes*, p. 112),

Je le plaignais ; je me mettais à sa place (*Ibid.*, p. 216),

même s'il n'a jamais ressenti des maux identiques :

« J'ignore ces chagrins-là..., mais je vous plains de toute mon âme » et je ne doutais pas qu'il ne me plaignît en effet du fond du cœur (Fromentin, *Dominique*, p. 272),

et à plus forte raison s'il a connu pareille douleur :

je vous l'avoue, j'ai connu ce que vous souffrez et je vous plains du fond de mon âme (Gobineau, *Les Pléiades*, p. 212).

Les limites de la pitié :

ils vous consoleront car moi je ne puis vous plaindre (Dumas, *La Dame aux camélias*, p. 36).

L'apitoyé se livre à une comparaison mentale entre soi et l'autre :

il plaignait le malheureux enfant... et l'analyste lucide qui était en lui ne pouvait se retenir d'observer la différence entre la sorte de désespoir propre au poète et celui qu'il avait éprouvé lui-même. (Bourget, *Mensonges*, p. 397).

L'identification est totale chez un personnage de

Bourget : il se plaignait en plaignant la victime. (*Ibid.*, p. 447).

Pour l'agent généreux, la pitié l'emporte sur tout autre sentiment péjoratif, même légitime :

Lorsqu'elle m'a menti..., je me mets à la plaindre de ses infamies au lieu de lui en vouloir (*Ibid.*, p. 62).

Les romanciers jugent de la qualité de la pitié en général et énoncent, ou font énoncer par leurs personnages des jugements critiques sur ce sentiment et, ce faisant sur la nature humaine :

Comme l'homme est dur malgré ses cris de pitié, comme la douleur des autres lui semble légère, quand la sienne n'y est pas mêlée. (Dorgelès, *Les Croix de bois*, pp. 99-100)¹⁹.

B. Le pitoyable

Comment se manifeste la pitié

La mimique de la pitié est très limitée. Il n'y a pas de gestuelle typique sinon les larmes qui sont versées aussi bien par l'apitoyé que par le pitoyable, larmes qui montrent que l'on souffre et larmes qui indiquent que l'on partage cette souffrance :

Une « surface de larmes » ou la « voie humide », pitoyables et apitoyés pleurent beaucoup :

C'est qu'en effet il n'y a jamais dans le voluptueux qu'un semblant de compassion, une surface de larmes. (Sainte-Beuve, *Volupté*, p. 145),

il m'a prèdit que de la vie je n'obtiendrais une femme comme il faut, sans l'aimer, autrement que par la pitié, les larmes et tout ce que ce chimiste de malheur appelle la voie humide. (Stendhal, *Lucien Leuwen*, p. 362).

Le siège corporel de la pitié c'est le visage qui peut être affecté tout entier : Le visage altéré de pitié et de chagrin. (Martin du Gard, *Jean Barois*, p. 363)

et, plus particulièrement, le regard :

Magdeleine leva sur lui un regard de compassion. (Karr, *Sous les tilleuls*, p. 18),

des regards d'une compassion pleine de malaise revenaient toujours vers le pauvre être infirme (Zola, *Germinal*, p. 1224),

Son regard resplendissait de cette sorte de pitié qu'on ne voit qu'aux yeux des mères. (Bernanos, *La Joie*, p. 593)

ou le sourire :

avec un de ceux-ci [des agents] Costals avait échangé un sourire de commisération désolée (Montherlant, *Les Jeunes Filles*, p. 1062)

c'est aussi le cœur (les exemples abondent : 69) :

mais son cœur se serrait cependant de pitié (Bernanos, *Une nuit*, p. 32),

une espèce de pitié cria dans le cœur de l'abbé (Bernanos, *L'Imposture*, p. 380),

c'est atroce et je plains Yvonne de tout mon cœur (Gide, *L'École des femmes*, p. 1275).

Pour France, ce sont les entrailles qui sont le siège de la pitié : La pitié est dans les entrailles comme la tendresse est sur la peau. (*Le Lys rouge*, p. 58).

La pitié peut s'exprimer dans les paroles que l'on prononce ou dans le ton de la voix :

et quelques paroles de compassion parvinrent aux oreilles de Dantès (Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*, p. 242),

Quant au vieux Michaud, il poussait des exclamations d'effroi, de commisération, d'étonnement (Zola, *Thérèse Raquin*, p. 74).

Le vocabulaire employé par les auteurs est singulièrement restreint dans beaucoup d'exemples :

pauvre petite enfant (Groult, *// était deux fois*, p. 345),

pauvre femme vieillie (Ponson du Terrail, *Rocamboles*, p. 12),

/es pauvres gens (Farrère, *L'Homme qui assassina*, p. 106)

on pourrait multiplier les citations dans lesquelles apparaît l'adjectif pauvre.

L'apitoyé peut aller jusqu'à manifester sa compassion par des gestes :

vous tous qui me portez des regards de pitié et pressez ma main avec compassion (Ponson du Terrail, *Rocamboles*, p. 336),

avec un geste outré de compassion, il attira devant soi le Goliath (Cladel., *Ompdrailles*, p. 211),

il secoua la tête d'un air de compassion (Bernanos, *Un crime*, p. 762),

elle haussa les épaules d'un air de pitié (Zola, *Nana*, p. 1266)

son corps entier en est affecté :

tout ce qu'elle voyait et sentait autour d'elle la laissait frissonnante d'une pitié immense. (Zola, *Une page d'amour*, p. 830).

Il arrive que l'acte ne soit qu'évoqué et qu'il ne parvienne pas à son accomplissement :

Il eût voulu serrer ce malheureux dans ses bras (Martin Du Gard, *Les Thibault*, p. 1203).

Quelquefois le geste accompagne la parole :

dans un élan de compassion maternelle, elle se pencha sur lui, elle lui parla affectueusement (Rolland, *Jean-Christophe*, p. 362).

On peut même parler d'un degré zéro de la pitié :

Le silence était quelquefois la dernière expression de l'ironie, la seule ressource de la compassion (Jouhandeau, *Monsieur Cadeau intime*, p. 137).

Le personnage d'Erckmann-Chatrion est sans doute l'un des êtres les plus démonstratifs que nous ayons rencontrés :

— HE ! s'écria David en haussant les épaules avec une grimace bizarre, la tête penchée et les mains jointes d'un air de pitié profonde. (*L'Ami Fritz*, p. 215).

Il semble que, pour un auteur au moins, il existe un air spécial de commisération, peut-être celui des ecclésiastiques :

L'abbé Pirard le rappela, et de l'air de la commisération, ajouta... (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, p. 190).

Envers qui s'exerce la pitié

Si on est un chrétien, elle doit s'exercer envers tout un chacun :

Un admirable sentiment éclôt en lui, l'oubli de soi et la pitié pour tous. (Hugo, *Les Misérables*, p. 816)

mais, le plus souvent, c'est le faible qui en est l'objet :

La prendre dans ses bras, bercer, endormir cette faiblesse... toute la pitié que Jacques, ce soir, avait du monde, décupla soudain sa compassion pour cet être fragile et las (Martin Du Gard, *Les Thibault*, pp. 622-623).

De quoi a-t-on pitié ? On plaint le malheur, le deuil, la maladie, c'est-à-dire toutes sortes de douleurs physiques et morales :

je ne peux pas vous plaindre, je vous plaindrais si vous étiez malade, s'il vous était arrivé malheur, si vous aviez perdu un parent (Proust, *À la recherche du temps perdu*, p. 107),

L'extrême malheur lui avait inspiré tant de pitié (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, p. 303).

On plaint pour des raisons anodines, c'est façon de parler :

Je vous plains, Edouard, de sortir après déjeuner par cette chaleur. (Chardonne, *L'Epithalame* p. 65).

La pitié : sentiment fragile

Il faut peu de chose pour que la pitié tiédise ou se fane :

La présence de Largilier l'intimida encore, coupa les ailes à la compassion. (Malègue, *Augustin ou le maître est là*, p. 478),

l'irrévérence d'Antoine à l'égard de leur père le froissa si profondément qu'il ravala ses paroles de compassion. (Aymé, *La Jument verte*, p. 118).

Comprendre et plaindre

Il y a dans le sentiment de pitié profondément ressentie la compréhension de l'autre :

Je ne la blâme pas. Je la comprends et je la plains. (Montherlant, *Les Jeunes Filles*, p. 1021),

ce petit incident m'a du moins permis une chose : comprendre une certaine catégorie de gens, et les plaindre (Montherlant, *Les Lépreuses*, p. 1393).

Le patient préfère quelquefois être compris plutôt que plaint :

Elle ne demandait pas d'être admirée ni plainte, mais d'être comprise. (Mauriac, *Le Mystère Frontenac*, p. 17).

Il demande également qu'on l'aide à se comprendre lui-même :

La pitié que je réclame de vous ce n'est pas une compresse sur mon front, un bol d'eau fraîche, une tisane, c'est de me comprendre. Aidez-moi à me comprendre par pitié. (Gide, *Le Prométhée mal enchaîné*, p. 332).

Un sentiment de pur instinct ou un sentiment dénaturé

Fromentin dit de ses personnages qu'il n'y a entre eux « *que cette commisération de pur instinct* » (*Dominique*, p. 269).

Certains personnages ont une attitude méprisante envers celui qui souffre et bien que l'on emploie encore les termes de *pitié*, *compassion* ou *commisération*, il semble que tout sentiment d'humanité soit écarté de l'esprit ou du cœur du pseudo-apitoyé :

Ils avaient une compassion ironique et un peu méprisante pour ce pauvre diable (Rolland, *Jean-Christophe*, p. 815),

On n'y trouvait pas de chaleur secrète mais une sorte de compassion raisonnée et froide (Abellio, *Heureux les pacifiques*, p. 199).

La pitié peut être empreinte de cruauté et ne plus présenter qu'une caricature de sentiment charitable :

une pareille histoire fait rire de pitié (Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un paysan*, p. 260),

Il considéra le petit Monsieur du Thillot avec une grimace de compassion goguenarde (Duhamel, *La Passion de Joseph Pasquier*, p. 12),

Et elle le plaignait d'une voix si cruellement moqueuse (Zola, *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 341),

à une joie sadique, se mêlait une infinie pitié (Daniel-Rops, *Mort où est ta victoire ?*, p. 442),

un mélange de pitié paternelle et de plaisir vicieux à aider un vieillard (Druon, *Les Grandes Familles*, p. 80).

Même les médecins montrent quelquefois une commisération de circonstance, voire de routine :

il lui faisait écouter avec une compassion ironique les doléances de ses malades, sans rien tenter pour les guérir (Rolland, *Jean-Christophe*, p. 1022),

le docteur avait jeté sur le malade un de ces regards hippocratiques, où la sentence de mort, quoique cachée sous une commisération de coutume, est toujours devinée (Balzac, *Le Cousin Pons*, p. 102).

Vigny met en garde contre une certaine sécheresse du cœur qui fait qu'on s'endurcit contre la pitié :

On s'exerce à durcir son cœur, on se cache de la pitié, de peur qu'elle ne ressemble à la faiblesse ; on se fait effort pour dissimuler le sentiment divin de la compassion, sans songer qu'à force d'enfermer un bon sentiment on étouffe le prisonnier. (*Servitude et grandeur militaires*, p. 121).

Il existe au moins trois sortes de patients, ceux qui exigent d'être plaints ou qui sont tentés de demander de la pitié mais qui se retiennent, ceux qui ne demandent rien mais qui l'accueillent avec reconnaissance et ceux qui la refusent.

1. *Les demandeurs* :

Ils sollicitent la pitié de plusieurs façons. Très discrètement :

le sien [de regard] cherche naïvement votre compassion, votre sympathie, mais avec une noblesse ! (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, p. 1118),

Caravan s'approcha d'eux, en quête de commisération (Maupassant, *Contes*, p. 353)

avec des remords :

[le] prêtre se reprochait avidement son timide appel à la pitié comme une faiblesse. (Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, p. 131)

ils implorent avec détermination :

J'étais si épuisé ce matin que j'aurais donné je ne sais quoi pour une parole humaine de compassion, de tendresse. (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, p. 1100),

— Secourez-moi ! pardon ! pitié ! grâce ! sauvez-moi ! (Maupassant, *Contes*, p. 1115)

avec désespoir :

il l'adjure d'avoir pitié, le supplie de l'épargner, sanglote, pleure (Huysmans, *Là-bas*, p. 22),

Il avait machinalement levé les yeux vers le ciel... cherchant dans sa tête quelqu'un auprès de qui se réfugier, auprès de qui quêter un regard de compassion. (Martin Du Gard, *Les Thibault*, p. 907).

Remarquons, dans ce dernier exemple, la modicité de la demande du personnage, il ne souhaite pas une aide mais réclame seulement un peu de compassion.

Certains êtres décrètent eux-mêmes qu'ils sont

pitoyables : il se trouvait bien à plaindre (Cladel, *Ompdrailles*, p. 144).

Il y a aussi ceux qui exploitent les bons sentiments de leur entourage :

Il enrage de bouder, mais il lieut bon, afin qu'on le plaigne et qu'on en passe par ses volontés. (Zola, *La Conquête de Plassans*, p. 1066).

2. Les reconnaissants pour les bienfaits prodigués par l'agent :

Toute ma vie est en vous. Fée aux miettes, et votre seule compassion pour ma solitude et pour ma misère m'a forcé à la supporter sans découragement et sans dégoût. (Nodier, *La Fée aux miettes*, p. 176).

Le personnage de Queneau prend plaisir à se faire plaindre :

Jacques qui se délectait de subir la pitié d'une femme et de boire le lait amer de la mendicité aimable. (*Loin de Rueil*, p. 155)

et celui de Du Camp décrit complaisamment sa jouissance :

Je me baignais dans la pitié de cette enfant, et je sentais s'amollir toutes les colères douloureuses qui m'avaient fait souffrir. Une sorte de lassitude attiédie détendait mes membres et coulait lentement dans mon être rasséréiné. (*Mémoires d'un suicidé*, p. 118).

Il y a chez un personnage de Gobineau une certaine perversité dans la complexité des sentiments ressentis :

Elle ne souffrit aucunement de ses infidélités ; bien au contraire, car elle eut une révélation que beaucoup de gens la plaignaient, et, certainement, unir aux bénéfices de l'insensibilité ceux de la sympathie qu'on vous porte pour un malheur qui ne vous cause aucune souffrance, il n'y a rien de plus complètement agréable. (*Les Pléiades*, p. 120).

Pour certains, la compassion témoignée est leur seule raison de vivre :

Et je m'imaginai que, sans sa compassion, ce n'était pas la peine de vivre. (Toepffer, *Nouvelles genevoises*, p. 113).

3. Ceux qui refusent la pitié :

les méchants vous déchirent, les pires vous plaignent (Hugo, *Les Travailleurs de la mer*, p. 405)

et qui le disent :

Je n'aime pas qu'on me prenne en commisération, surtout quand je ne mérite pas autre chose, (Duhamel, *La Confession de minuit*, p. 41),
 Je me souviens que son ton de commisération me désobligea (Bataille, *L'Arbre de Noël*, p. 41),
 la pitié des autres m'aurait fait mourir (Karr, *Sous les tilleuls*, p. 272)

ou qui font semblant de l'ignorer :

Elle continuait de se mettre en toilette,... s'exaspérant quand les autres prenaient avec elle un air de compassion et de mystère, détournant les yeux pour ne pas croiser en route de ces regards qui la glaçaient. (Loti, *Pêcheur d'Islande*, p. 305).

Le pitoyable souffre surtout du mépris :

Michel sentit la compassion dédaigneuse, l'espèce de désaveu dont tonte sa jeunesse avait été accablée. (Bazin, *Le Blé qui lève*, p. 24),

— Mais non, je n'ai pas peur, protesta-t-il, comme s'il eût voulu prévenir des paroles de compassion. (Kane, *L'Aventure ambiguë*, p. 151),

Clotilde, broyée de chagrin, s'était vue forcée de subir, en manière d'extra, la flétrissante commisération des chroniqueurs (Bloy, *La Femme pauvre*, p. 188).

Il accepte la pitié de façon sélective : j'ai horreur de la pitié,

sinon de la vôtre. (Bermanos, *Dialogue d'ombres*, p. 44).

Balzac nous donne, à sa façon, une définition de la compassion :

à cet âge l'âme encore neuve redoute et le rire et la compassion, deux genres de moquerie. (*Louis Lambert*, p. 56).

Il est des patients qui se prennent eux-mêmes en pitié : Je la plaignais

beaucoup..., mais cela faisait match nul, je me plaignais beaucoup aussi. (Groult, // *était deux fois*, p. 303)

et pour finir, ceux qui ressentent les effets négatifs d'un sentiment encombrant :

Elle éprouvait pour lui une commisération qui le rapetissait un peu (Zola, *Une Page d'amour*, p. 980).

C'est très souvent que le personnage refuse de s'apitoyer sur lui-même ou qu'il juge qu'il n'est pas suffisamment malheureux pour qu'on le prenne en pitié : —*je refuse de me plaindre*, —*je ne me plains pas*, —*je ne suis pas à plaindre*, sont des phrases qui apparaissent très fréquemment dans la bouche des héros de romans.

L'auteur intercède rarement en faveur de son personnage. Nous reproduisons une citation trouvée dans une préface :

cet ennemi des siens, ce cœur dévoré par la haine et par l'avarice, je veux qu'en dépit de sa bassesse vous le preniez en pitié ; je veux qu'il intéresse votre cœur. (Mauriac, *Le Nœud de vipères*, p. 11).

Conclusion

Au terme de cette étude qui a essayé de prouver que l'on peut légitimement parler du thème de la *pitié*, nous aurions aimé avoir vérifié l'hypothèse que la pitié est ressentie, à notre époque, comme un sentiment de condescendance vieilli et inutile et qu'il est remplacé, peut-être, par la *solidarité*. Seule une analyse réalisée sur un corpus d'œuvres contemporaines permettrait de vérifier ce postulat. On pourrait même ajouter à ces textes des articles de journaux dans lesquels le terme *compassion* semble vivre une renaissance. On dépouillerait, en particulier, les papiers qui évoquent les tiers et quart mondes. Enfin, rappelons le titre du roman de Hervé Guibert : *Le Protocole compassionnel* dont le deuxième terme, un néologisme, est repris par la presse lorsqu'elle évoque des maladies incurables.

En tout cas, on constate une usure certaine du mot *pitié* au profit de *compassion* et de *compatir* qui eux conservent tout leur sens.

Dans les limites du corpus de référence : les romans de FRANTEXT, de 1830 à 1970, il nous est apparu que vaste est le champ de la *pitié*. Elle est, à la fois, vertu charitable et son contraire, un sentiment négatif confinant au mépris. Le spectre du thème est immense. Il comporte de nombreuses nuances : il peut être passion, il peut être tiédeur et indifférence. Hugo en fait une vertu cardinale, Montherlant un sentiment hideux à la fois pour l'apitoyé et pour le pitoyable, pour l'homme et pour la femme. La pitié est mise en scène dans plusieurs scénarios. Elle applique les préceptes chrétiens ou au contraire s'en éloigne jusqu'à n'être plus que sa propre caricature.

NOTES

1. On ne peut citer que l'étude de M. Tlili. *La Dynamique de la notion de pitié dans l'humanisation chez J.-J. Rousseau. 1.* Cf. M. Bouty. *Dictionnaire des œuvres de la littérature française.*
3. Banque de Données d'Histoire Littéraire, sous la dir. de Henri Béhar.
4. Cf. M. Bernard. *De quoi parle ce livre : élaboration d'un thésaurus pour l'indexation automatique d'œuvres littéraires*, p. 230.
5. Cf. *Le Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle par P. Larousse.*
6. Cf. Ledru-Rollin, cité par P. Larousse.
7. Notons, à titre de comparaison que, dans ces mêmes romans, on a, pour d'autres sentiments : *amour* 17 204 occurrences, *amitié* 3 370 occurrences, *jalousie* 1 387 occurrences.
8. Cf. ANNEXE IV : Tableau des fréquences d'emploi de *pitié* dans quelques romans.
9. Cf. ANNEXE III : Titres d'œuvres comportant le mot *pitié*.

10. Du nom de l'informaticien qui le produit. Il consiste en une liste de mots en contexte, classés par ordre alphabétique. Ces termes sont ceux qui se trouvent autour du *mot pivot* que l'on a déterminé, ici *pitié*.
11. **En 4 vol. : *Les Jeunes Filles, Les Lépreuses, Le Démon du bien, Pitié pour les femmes.***
12. Cf. p. 286.
13. Cf. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; La Nouvelle Héloïse ; L'Emile ; Les Rêveries d'un promeneur solitaire ; Lettres écrites sur la montagne ; Lettres écrites à M. d'Alembert sur les spectacles.*
14. *Op. cit.*
15. Cf. *Le Fondement de la morale, chapitre II : Établissement de la morale.*
16. Cf. *Propos de la pitié*, pp. 56-57.
17. Cf. ANNEXE II : Associations syntagmatiques.
18. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé aucune attestation de ce syntagme.
19. Pour consulter d'autres exemples, cf. ANNEXE V : Aphorismes et jugements. Dans une étude plus étoffée, ces citations mériteraient d'être examinées de plus près.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN, *Propos : De la pitié*, Paris, Gallimard, 1962, pp. 56-57 (Bibliothèque de la Pléiade ; 116).
- BERGEZ CD), La Critique thématique, in : *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, sous la dir. de D. Bergez, Paris, Bordas, 1990, pp. 85-120. BERNARD (M.), *De quoi parle ce livre : Élaboration d'un thésaurus pour l'indexation thématique d'œuvres littéraires*, Paris, Université de la Sorbonne nouvelle, 1992, 348 p. (Thèse pour le doctorat). BOUTY (M.), *Dictionnaire des œuvres et des thèmes de la littérature française*. Éd. rev. et augm., Paris, Hachette, 1992, 447 p. Dico-logique : dictionnaire intégral : version 1.0, éd. par Patrick de Torcy et Dominique Dutoit, Caen, Memodata, 1992, 2 disquettes + 1 livret Du thème en littérature, *Poétique*, 1985, n° 64, pp. 393-516. KAHLMANN (A.), La Symétrie des relations dans un dictionnaire de synonymes, *Le Français moderne*, 1978, t. 46, n° 3, pp. 250-255. ROBERTSON (T.), *Dictionnaire idéologique : recueil des mots, des phrases, des idiotismes et des proverbes de la langue française...*, Paris, A. Derache, 1859, 480 p. SCHOPENHAUER (A.), *Le Fondement de la morale*, trad. de l'allemand par A. Burdeau, Paris, Germer Baillière, 1879, 196 p. Théo : *Nouvelle encyclopédie catholique*, sous la dir. de M. Dubost, Limoges, Droguet-Ardant ; Paris, Fayard, 1990, 1235 p. *Thésaurus Larousse : Des mots aux idées, des idées aux mots*, sous la dir. de D. Péchoin, Paris, Larousse, 1991, XXI-1146 p. TLILI (M.), La Dynamique de la notion de pitié dans l'humanisation de l'homme chez J.-J. Rousseau, *Us Cahiers de Tunisie*, 1977, 125, n° 97-98, pp. 85-101. TROUSSON (R.), Les Études de thèmes : questions de méthode, in : *Mélanges Franzel (Elisabeth). Elemente der Literatur : Beiträge zur Stoff-, Motiv- und Themenforschung*. Stuttgart A. Kröner, 1980, L 1, pp. 1-10. WEBER (J.-P.), *Domaines thématiques*, Paris, Gallimard, 1963, 341 p. (Bibliothèque des idées).**

ANNEXES

- I : Corrélat
- II : Associations syntagmauques
- III : Titres d'œuvres comportant le mot *pitié*
- IV : Tableau de fréquences d'emploi de *pitié* chez quelques auteurs
- V : Aphorismes et jugements

ANNEXE I : Corrélats

Nous mettons à part commisération et compassion que nous considérons comme des synonymes presque parfaits.

- (s [^])apitoyer	- mépriser -
- adoucir	merci
- altruisme	- meurt-de-faim (subst.)
- arracher le cœur	- misérable
- attendrir	- misère -
- attendrissement	miséricorde
- avoir le cœur brisé	- navré
- avoir le cœur crevé	- noyer le cœur de p.
- avoir le cœur déchiré	- pardonner
- bienfaisance	• partager la peine (de quelqu'un) -
- bienveillance	pauvre
- bon cœur	- pauvre créature
- bonté	- pauvre diable
- bras ouverts	- philanthropie
- charité	- piteux (XVIIIe s.)
- cœur d'or	- plaindre
- compatir	- plainte
- compréhension	- pleurer
- condoléance(s)	- pleurs
- condoléant	- prendre part (au malheur de quelqu'un)
- déplorer	- remuer le cœur
- désespoir	- s'attendrir
- détresse	- s'émouvoir
- douleur	- s'intéresser à quelqu'un
- ému	- s'oublier
- endosser une douleur	- sangloter
- essayer les lannes (de quelqu'un)	- secourante
- être affecté	- sentir son cœur se fondre
- faire de la peine/faire peine	- serrer le cœur
- fendre l'âme	- solidarité
- fendre le cœur	- souffrance
- généreux	- souffrir
- générosité	- supplier
- grâce	- sympathie
- humanité	- sympathiser
- implorer	- tendre les bras
- indulgence	- tendresse
- larmes	- tirer des larmes
- maladie	- touchant
- malheur	- toucher
- malheureux (subst.)	- verser du baume
- mansuétude	- victime
- ménager	- vie abominable
- mendiant	- voie humide (= lannes)

ANNEXE II : Associations syntagmatiques

n et admiration	n et malice	p. dévote p.
p. et affection	p. et mépris	divine p.
p. et agacement	p. et misère	douloureuse p.
p. et aide	p. et outrage	effarée p. égoïste
p. et allégresse	p. et peine	p. évanouie p.
p. et amitié	p. et peur	familière p.
p. et amour	p. et protection	fraternelle p.
p. et angoisse	p. et protestation	généreuse p.
p. et ardeur	p. et rage	grave p. hautaine
p. et attendrissement	p. et reconnaissance	p. humaine p.
p. et bienveillance	p. et regret	immense p.
p. et blâmes	p. et remords	impérieuse p.
p. et bonheur	p. et réprobation	indifférente p.
p. et bonté	p. et reproche	indulgente p.
p. et chagrin	p. et répugnance	infatigable p.
p. et chanté	p. et respect	infinie p. inquiète
p. et chrétienté	p. et révolte	p. insultante p.
p. et clémence	p. et sagesse	ironique p. irritée
p. et colère	p. et scrupule	p. maternelle p.
p. et compassion	p. et sensualité	méprisante p.
p. et courage	p. et soin	naïve p. navrée p.
p. et crainte	p. et sollicitude	paternelle p.
p. et cruauté	p. et souffrance(s)	philosophique p.
p. et curiosité	p. et sympathie	poignante p.
p. et découragement	p. et tendresse	profonde p.
p. et dédain	p. et terreur	protectrice p.
p. et dégoût	p. et triomphe	railleuse p.
p. et dépit	p. et tristesse	sereine p.
p. et désespoir		silencieuse p.
p. et deuil	B. amère p.	sincère p. subite
p. et douceur	amoureuse p.	p. supérieure p.
p. et douleur	apparente p.	sympathique p.
p. et effroi	atroce p.	tendre p.
p. et embarras	banale p.	tranquille p.
p. et envie	douce p.	vague p.
p. et estime	furtive p.	vengeresse p.
p. et étonnement	grande p.	violente
p. et fatigue	heureuse p.	religieuse p.
p. et fraternité chrétiennes	indicible p.	saignante p.
p. et générosité	infime p.	simple p. tendre
p. et grâce	p. admirable	p. vive p. vraie p.
p. et gratitude	p. affectueuse	
p. et haine	p. agacée	commisération amusée
p. et honte	p. amicale	c. bienfaisante c.
p. et horreur	p. anxieuse	bourrue c. caressante
p. et hostilité	p. attendrie	
p. et impertinence	p. bienveillante	
p. et indignation	p. brûlante	
p. et indulgence	p. charitable	
p. et inquiétude	p. complaisante	
p. et intérêt	p. condescendante	
p. et ironie	p. consolante	C.
p. et jalousie	p. consolatrice	
p. et justice	p. déchirante	

c. chaleureuse	D. compassion	c. glacée
c. dédaigneuse	affectueuse	c. infinie
c. énergique	c. aimable	c. irritable
c. grossière	c. bienveillante	c. langoureuse
c. immense	c. céleste	c. maternelle
c. infinie	c. courtoise	c. mesurée
c. intime	c. déchirante	c. paternelle
c. ironique	c. dédaigneuse	c. profonde
c. narquoise	c. délicate	c. pure
c. noble	c. dévastatrice	c. réelle
c. profonde	c. douloureuse	c. rêveuse
c. rageuse	c. étrange	c. sans réserves
c. sombre	c. exténuante	c. sincère
	c. facile	c. tendre
	c. fraternelle	c. violente

ANNEXE III : Titres d'œuvres comportant le mot *pitié*
(Liste ni exhaustive, ni sélective, elle résulte de
l'interrogation des bases
bibliographiques OPALE et ELECTRE.)

Dans FRANTEXT :

- *Pitié pour les femmes* (H. de Montherlant)
- *Un monde sans pitié* (E. Rochant)
- *Élégies pitié* (M. Desbordes-Valmore)

Autres:

a. Livres français

- *Ayez pitié du cœur des hommes* (E. de Castro)
- *La Dernière Pitié* (P. Sogno)
- *La Pitié* (K. Hilaire)
- *La Pitié de Dieu* (J. Cau)
- *La Violence de l'esprit et la pitié du cœur* (M. Poncet)
- *Le Chagrin et pas de pitié* (M. Fradin)
- *Le Ciel aura pitié* (C. Chauleur-Lahsinat)
- *Le Démon de pitié* (L. Estang)
- *Le Livre de la pitié et de la mort* (P. Loti)
- *Solitude de la pitié* (J. Giono)
- *Ni chagrin, ni pitié* (F. Flohic)
- *Pitié pour les hommes* (J.-B. Muraccioli)
- *La Maison de la nuit : la politique ou la pitié* (T. Maulnicr)
- *Le Gendarme est sans pitié* (CourteUne)
- *On n'implore pas la pitié du soleil* (M. Grillet)
- *Les Chansons des rues et des bois... La Pitié suprême* (V. Hugo)

b. Livres étrangers traduits (pour la plupart des romans policiers)

- *Ville sans pitié* (M. Gregor)
- *Seigneur, ayez pitié de moi* (L. Perutz)
- *Pas de pitié pour les neveux* (P. G. Wodehouse)
- *Pas de pitié pour ceux qu'on aime* (M. A. Collins)
- *Le Salaire de la pitié* (F. Clifford)
- *La Pitié dangereuse* (S. Zweig)

On peut ajouter également *Le Chagrin et la pitié*, film de Max Ophuls.

ANNEXE IV : Tableau de fréquences d'emploi de *pitié* chez quelques auteurs

	fréq. abs.	fréq. rel.
MONTHERLANT, <i>Us Jeunes Filles</i>	103	0,00035
PROUST, <i>À la Recherche...</i>	85	0,00005
HUGO, <i>Us Misérables</i>	65	0,00009
DUMAS, <i>U Corne de Monte-Cristo</i>	62	0,00010
SAND, <i>Lélia</i>	60	0,00046
MAUPASSANT, <i>Contes</i>	58	0,00025
BERNANOS, <i>Sous le soleil de Satan</i>	43	0,00035
HUGO, <i>Notre-Dame de Paris</i>	42	0,00019
BERNANOS, <i>L'Imposture</i>	38	0,00035
BERNANOS, <i>Journal d'un curé de campagne</i>	34	0,00029
MALÉGUE, <i>Augustin</i>	34	0,00017
DANIEL-ROPS, <i>Mort où est ta victoire ?</i>	33	0,00015
ZOLA, <i>La Joie de vivre</i>	32	0,00020
ROY, <i>Bonheur d'occasion</i>	32	0,00019

ANNEXE V : Aphorismes et jugements

Le sentiment que l'homme supporte le plus difficilement est la pitié, surtout quand il la mérite. La haine est tonique, elle fait vivre, elle inspire la vengeance mais la pitié tue, elle affaiblit encore notre faiblesse. C'est le mal devenu patelin, c'est le mépris dans la tendresse, ou la tendresse dans l'offense. Balzac, *Peau de chagrin*, 1831, pp. 287-288.

L'espérance est un mensonge appuyé sur l'avenir, l'orgueil est un mensonge de nous à nous, la pitié, la sagesse, la terreur sont des calculs mensongers. Balzac, *La Duchesse de Langeais*, 1834, p. 262.

Le sentiment de pitié égoïste qu'éprouvent en général les hommes pour un malheur auquel ils ont échappé la veille. Dumas, *U Comte de Monte-Cristo*, 1846, p. 261.

Ce qu'il y a de plus généreux dans le cœur de l'homme, c'est la pitié... Pleurer sur les souffrances d'autrui, c'est se faire saigner le cœur sur des maux dont on pourrait détourner les yeux ! Lamartine, *Le Tailleur de pierre*, 1851, p. 435.

Les hommes méritent plus de pitié que de colère. Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un paysan*, 1870, p. 275.

Il faut plaindre les riches. France, *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, 1881, p. 307. Il

vaut mieux faire envie que pitié. Zola, *Pot-Bouille*, 1882, p. 332.

Rien de plus grotesque, et, au fond, de plus lamentable que les airs de miséricorde hautaine ou de compassion navrée des gavés du monde. Bloy, *U Désespéré*, 1886, p. 115.

C'est souvent griffer la misère que de la plaindre ouvertement. Frapié, *La Maternelle*, 1904, p. 164.

Cependant il n'est rien de plus tyrannique en ce monde qu'un sentiment mêlé de compassion et de mépris. Milosz, *L'Amoureuse initiation*, 1910.

Le mépris empoisonne notre compassion tout de même que le désir du châtement corrompt notre souci de la justice. *Ibid.*, p. 92.

Nous savons trop bien ce que signifie notre pitié du prochain pour ne pas redouter d'être pris en compassion à notre tour. *Ibid.*, p. 92.

On plaint plus ceux qu'on ne connaît pas, ceux qu'on imagine, que ceux qui tout près de nous dans la vulgarité de la vie quotidienne. Proust, *La Recherche, Le Temps retrouvé*, 1922, p. 775.

Le mélange de l'admiration et de la pitié est une de plus sûres recettes de l'affection. Maurois, *Ariel*, 1923, p. 313.

Le cœur ne fournit pas de la compassion sur commande. Gide, *Les Faux-monnayeurs*, 1925, p. 1116.

Qui cherche la vérité de l'homme doit s'emparer de sa douleur, par un prodige de compassion, et qu'importe d'en connaître ou non la source impure ? Bernanos, *La Joie*, 1929, p. 561.

Inutiles accessoires : la pitié, l'incertitude. Malègue, *Augustin ou le maître est là*, 1933, p. 456.

Il est tels élats où les sentiments les plus humains, la pitié par exemple, deviennent toxiques. Tout est impur aux impurs. Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1943, p. 1492.

On se fatigue de la pitié quand la pitié est inutile. Camus, *La Peste*, 1947, p. 1291.

L'homme a besoin de la pitié, plus encore, de la pitié de l'homme. Paysan, *Les Feux de la Chandeleur*, 1966, p. 146.

Plaindre les gens, c'est acquiescer tacitement à leur malheur, tandis qu'en les houspillant on leur montre qu'on ne les considère pas comme les victimes du destin, mais comme des êtres doués de volonté et capables, avec de l'énergie, de surmonter leur infortune. Dutourd, *Pluche*, 1967, p. 88.

Il vaut mieux faire pitié qu'envie. Groult, // *était deux fois*, 1968, p. 158.

Le Français, plus que tout autre homme, ne conclut jamais en dessous de lui, il va du degré sur lequel il se trouve au degré supérieur, il plaint rarement les malheureux. Balzac, *La Duchesse de Langeais*, 1834, pp. 221-222.

Cet égoïsme qui inspire à l'homme tous les actes de générosité et de dévouement, en le faisant se reconnaître dans tous les misérables, en le disposant à plaindre sa propre infortune dans l'infortune d'autrui et en l'excitant à porter aide à un mortel semblable à lui par la nature et la destinée, jusque-là qu'il croit se secourir lui-même en le secourant... La bienfaisance est un divertissement assez fade qu'on se donne à défaut d'autres plus savoureux. France, *Les Dieux ont soif*, 1912, p. 161.

On donne toujours trop aux mendiants, ce sont des fainéants, mais il y a les pauvres honteux, et ceux-là sont à plaindre. France, *La Vie en fleurs*, 1922, p. 290.

Notre raison d'être c'est la pitié pour les faibles, l'humanité. Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, 1926, p. 277.

On a toujours trop peur de la faire voir sa pitié. Giono, *Le Grand troupeau*, 1931, p. 265.

La pitié est un sentiment de faible. Si l'être que vous devez sacrifier n'est pas capable de se défendre seul, pourquoi, vous, les défendriez-vous. DANTEL-ROPS, *Mort où est ta victoire ?*, 1934, p. 161.

La pitié, quel avilissement ! *Ibid.*, p. 161.

Je n'aime pas la pitié. Bazin, *Vipère au poing*, 1948, p. 89.

